

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

PUB
Liber

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du conseil syndical

Objet de délibération :
Rapport sur l'égalité hommes/femmes

Séance du 09 février 2022

Sous la Présidence de M. Alexandre NANCHI, président, sont présents 43 délégués sur 82, convoqués le 03 février 2022.

Pouvoirs donnés :

Béatrice DE VECCHI donne pouvoir à Anne BOLLACHE, CCRAPC.

Fabrice VENET donne pouvoir à Alexandre NANCHI, CCPA.

Pierre GOUBET donne pouvoir à Valérie POMMAZ, CCMP.

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames GARIBIAN, BEAU-GUYAT, et FOUGERAY, Messieurs DUSSARRAT, DELOFFRE, BOUCHON, LADREYT, MASSON et PELLETIER.

CC de la Côtière à Montluel : Messieurs GUILLOT-VIGNOT et DAUBIÉ.

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Madame MOLLIÉ.

CC Miribel et Plateau : Monsieur DELOCHE et Madame GUILLET.

Est élu secrétaire de séance : Mme BOLLACHE Anne (C.C. Rives de l'Ain Pays du Cerdon)

Vu la loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes qui décide que la politique intégrée devient la règle ;

Par décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales (JO du 28 juin 2015), les communes et EPCI de plus de 20 000 habitants ont l'obligation, à compter du 1^{er} janvier 2016, de rédiger un « rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ».

Ce rapport ci-annexé est donc présenté par Monsieur le président à l'assemblée délibérante.

BILAN SOCIAL

Le syndicat s'engage à promouvoir l'égalité hommes-femmes dans l'exercice de responsabilité politique et civique. Il s'engage à contribuer à l'égalité professionnelle en interne.

I – La politique de ressource humaine

Au sein du syndicat mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain, deux agents sont employés : un homme et une femme.

La répartition dans les filières de la fonction publique territoriale est la suivante :

- Filière technique : un homme
- Filière administrative : une femme

II – Les politiques d'égalité

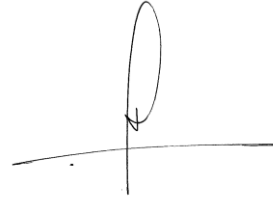
Les actions de formation proposées en 2021 ont été :

- Agent de la filière technique : /
- Agent de la filière administrative : « temps de travail : actualités » en novembre 2021.

**Le conseil syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

PREND ACTE du rapport rédigé sur l'égalité hommes/femmes pour le syndicat mixte BUCOPA.

Le président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop at the top and a vertical line extending downwards, crossing a horizontal line.

Alexandre NANCHI

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme
Le président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le
Affichée le*